



L a u s a n n e

Au Conseil Communal
de Lausanne
1000 Lausanne

Lausanne, le 31 mars 2011
P. 17/23-cl - AGF/Spel

Projet visant à la réduction de l'absentéisme – Ouverture d'un compte d'attente

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Grâce au développement d'indicateurs spécifiques, la Municipalité constate que le taux d'absence est relativement élevé au sein du personnel de l'administration communale. Si les absences pour cause d'accident sont en diminution, une tendance à une augmentation progressive du taux d'absence maladie est observée ; ce taux est passé de 3.59% en 2006 à 4,14% en 2009. Ce constat d'augmentation des absences n'est pas propre uniquement à l'administration communale et touche également de nombreux employeurs.

Néanmoins, la Ville de Lausanne se doit de réagir à cette augmentation, tout en veillant à ce que les mesures mises en place soient éthiquement irréprochables, le sujet étant particulièrement délicat. La Municipalité a ainsi publié un appel d'offres public en été 2010, en vue d'accompagner le Service du personnel à la mise en place d'un projet de prévention, gestion et suivi des absences du personnel dans 3 services pilotes. Après évaluation, ce mandat a été adjugé à l'Institut de santé au travail (IFA) à Pampigny, pour un montant de 101'000 francs qui servira au financement de la phase pilote du projet. La mise en place de la méthodologie retenue dans l'ensemble des services de l'administration fera l'objet d'un préavis en 2011. Afin d'assurer le financement de cette phase pilote, la Municipalité, dans sa séance du 9 février 2011, a décidé l'ouverture d'un compte d'attente de 125'000 francs.

Consultée, conformément à l'article 97 bis du Règlement du Conseil communal, la Commission des finances s'est, dans sa séance du 21 mars 2011, prononcée favorablement à ce sujet.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire adjoint :
Christian Zutter

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch